Temps du Carême - 4e Semaine: Mercredi

Texte de l'Évangile (*Jn* 5,17-30): Jésus leur déclara: «Mon Père, jusqu'à maintenant, est toujours à l'oeuvre, et moi aussi je suis à l'oeuvre». C'est pourquoi, de plus en plus, les Juifs cherchaient à le faire mourir, car non seulement il violait le repos du sabbat, mais encore il disait que Dieu était son propre Père, et il se faisait ainsi l'égal de Dieu.

Jésus reprit donc la parole. Il leur déclarait: «Amen, amen, je vous le dis: le Fils ne peut rien faire de lui-même, il fait seulement ce qu'il voit faire par le Père; ce que fait celui-ci, le Fils le fait pareillement. Car le Père aime le Fils et lui montre tout ce qu'il fait. Il lui montrera des oeuvres encore plus grandes, si bien que vous serez dans l'étonnement. Comme le Père, en effet, relève les morts et leur donne la vie, le Fils, lui aussi, donne la vie à qui il veut. Car le Père ne juge personne: il a donné au Fils tout pouvoir pour juger, afin que tous honorent le Fils comme ils honorent le Père. Celui qui ne rend pas honneur au Fils ne rend pas non plus honneur au Père, qui l'a envoyé. Amen, amen, je vous le dis: celui qui écoute ma parole et croit au Père qui m'a envoyé, celui-là obtient la vie éternelle et il échappe au Jugement, car il est déjà passé de la mort à la vie.

»Amen, amen, je vous le dis: l'heure vient -et c'est maintenant- où les morts vont entendre la voix du Fils de Dieu, et ceux qui l'auront entendue vivront. Comme le Père a la vie en lui-même, ainsi a-t-il donné au Fils d'avoir la vie en lui-même; et il lui a donné le pouvoir de prononcer le Jugement, parce qu'il est le Fils de l'homme. Ne soyez pas surpris; l'heure vient où tous ceux qui sont dans les tombeaux vont entendre sa voix, et ils sortiront: ceux qui

ont fait le bien, ressuscitant pour entrer dans la vie; ceux qui ont fait le mal, ressuscitant pour être jugés. Moi, je ne peux rien faire de moi-même; je rends mon jugement d'après ce que j'entends, et ce jugement est juste, parce que je ne cherche pas à faire ma propre volonté, mais la volonté de celui qui m'a envoyé».

« Amen, amen, je vous le dis: celui qui écoute ma parole et croit au Père qui m'a envoyé, celui-là obtient la vie éternelle »

Abbé Francesc PERARNAU i Cañellas

(Girona, Espagne)

Aujourd'hui l'Évangile nous parle de la réponse que Jésus fit à ceux qui ne voyaient pas d'un bon oeil qu'Il ait guéri un paralytique le jour du Sabbat. Jésus-Christ profite de ces critiques pour manifester sa condition de Fils de Dieu et, en conséquence, de Maître du Sabbat. Certaines de ses paroles motiveront sa condamnation lors du jugement chez Caïphe. En effet, quand Jésus se présenta comme Fils de Dieu, le grand prêtre déchira ses vêtements, en disant: « Il a blasphémé! Pourquoi nous faut-il encore des témoins? Vous venez d'entendre le blasphème! Quel est votre avis? » (Mt 26,65).

À plusieurs reprises, Jésus avait fait référence au Père, en établissant toujours une distinction: la Paternité de Dieu est différente selon qu'il s'agit du Christ ou des hommes. Et les juifs qui l'écoutaient le comprenaient très bien: il n'était pas Fils de Dieu comme les autres, la filiation qu'il réclamait pour Lui était une filiation naturelle. Jésus affirme qu'il est l'égal du Père par nature, bien qu'il s'agisse de personnes différentes. Il manifeste ainsi sa divinité. Voilà un passage de l'Évangile très intéressant pour la révélation du mystère de la Sainte Trinité.

Dans ce que le Seigneur dit aujourd'hui, il y a des choses qui concernent en particulier tous ceux qui, au long de l'histoire, croiront en Lui: écouter et croire à Jésus c'est obtenir déjà la vie éternelle (cf. Jn 5,24). Certes, ce n'est pas encore la vie définitive, mais c'est d'ores et déjà participer de sa promesse. Il est bon de ne pas l'oublier, en faisant l'effort d'écouter la parole de Jésus, comme ce qu'elle est vraiment: la Parole de Dieu qui nous apporte le salut. La lecture et la méditation de l'Évangile doivent faire partie de nos pratiques religieuses habituelles. Dans les pages révélées nous entendrons les paroles de Jésus, paroles immortelles qui ouvrent les portes de la vie éternelle. Tout compte fait, comme le disait saint Éphrem de

Syrie, la Parole de Dieu est une source inépuisable de vie.

Pensées pour l'évangile d'aujourd'hui

- « Le Christ, en mourant, a dû respecter la loi de la tombe, en ressuscitant, par contre, Il l'a abolie, au point d'écraser la perpétuité de la mort et Il l'a convertie d'éternelle en temporaire, puisque si par Adam tous sont morts, par le Christ tous reviendrons à la vie » (Saint Léon le Grand)
- « Le Christ est un juge divin avec un cœur humain, un juge qui désire donner la vie. Rien que l'entêtement impénitent dans le mal peut l'empêcher de faire ce cadeau, par lequel Il ne douta pas à affronter la mort » (Saint Jean-Paul II)
- « Le Christ est Seigneur de la vie éternelle. Le plein droit de juger définitivement les œuvres et les cœurs des hommes appartient à Lui en tant que Rédempteur du monde (...). Or, le Fils n'est pas venu pour juger, mais pour sauver et pour donner la vie qui est en lui. C'est par le refus de la grâce en cette vie que chacun se juge déjà lui-même, et peut même se damner pour l'éternité en refusant l'Esprit d'amour » (Catéchisme de l'Eglise Catholique, nº 679)